المصرف المغاربي للإستثمار و التجارة الخارجية
Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur

Avis à Manifestation d'Intérêt N° 01/2024

(Choix d'un Cabinet Spécialisé pour une assistance et conseil Juridique)

1. Présentation de la BMICE

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) a été créée à la faveur d'une convention de création signée par les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe, en date du 10 Mars 1991 à Ras Lanouf en Libye. Cette convention, qui considère la BMICE comme le principal levier de financement de l'UMA en vue d'édifier un espace économique maghrébin intégré et compétitif, a fixé son capital autorisé à 500 millions de dollars, dont 150 millions de dollars souscrits à part égale par les cinq Etats membres.
Afin de concrétiser la convention de création, une assemblée générale constitutive s'est tenue le 21 décembre 2015 à Tunis qui abrite le siège social de la Banque, et a été l'occasion d'adopter ses statuts juridiques. La phase de constitution, qui s'est étalée sur les années 2016 et 2017, a été couronnée par le démarrage effectif et opérationnel des activités de financement de la BMICE au début de l'année 2018. Pour soutenir ses activités, la banque compte assurer sa présence dans tous les pays maghrébins. Un premier bureau à Nouakchott a été à ce titre créé.
La BMICE vise à contribuer à l'intégration maghrébine, en intervenant à la fois dans les opérations de financement du commerce extérieur intramaghrébin, mais aussi dans celles des projets d'investissement productifs d'intérêt commun visant la complémentarité économique maghrébine.

2. Exposé des motifs

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter les cabinets spécialisés pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la sélection d'un bureau(cabinet) chargé d'offrir à la BMICE une assistance et conseil juridique.

3/ Etendue de la mission

Le cabinet qui sera retenu aura à fournir une assistance et du conseil juridique à la Banque dans le cadre de ses activités dans les cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe,

De façon générale, et sans être exhaustives, les attributions du cabinet consisteront, à la demande de la BMICE, à :

- Fournir des avis et conseils sur l'application et l'interprétation des textes en vigueur lors de l'élaboration, la rédaction et / ou l'application de tout document à valeur juridique et / ou contractuel que la BMICE aurait à produire, à l'occasion de son activité,
- Vérifier et valider des documents ayant un caractère juridique, élaborés par des tiers et dans le cadre desquels la BMICE est partie prenante, puis accompagner la BMICE dans la facilitation et le suivi de leur mise en œuvre,
- Elaborer et proposer les documents juridiques tels : conventions de partenariat, contrats de financement ou de prêt, conventions de garantie et protocole d'accord …etc.
- Anticiper les litiges pouvant découler de la mise en œuvre des accords, le cas échéant, appuyer la BMICE dans le règlement de ces litiges.

Le cabinet retenu a la possibilité de sous-traiter une partie des prestations avec des cabinets spécialisés dans chaque pays de l'Union du Maghreb Arabe, afin d'assurer une meilleure maitrise des procédures et législations nationales.

4/ Organisation et Durée de la prestation

Le cabinet interviendra de manière ponctuelle, toujours et uniquement à la demande de la BMICE, sur des missions spécifiques. A Chaque mission demandée, la BMICE fournira une fiche technique et un descriptif qui décrira le contexte, l'objectif, l'étendue et l'organisation de la mission, la durée estimée, et les résultats et livrables attendus. Avant de démarrer une intervention donnée, le cabinet et la BMICE auront convenu formellement des délais requis et de la méthodologie adaptée pour mener à bien la mission confiée au cabinet.

5/ Livrables

Pour chaque demande introduite par la banque, le cabinet retenu devra assurer une réponse écrite (avis juridique, projet de contrat ou tout autre document formel…).

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur invite les bureaux (cabinets) intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les Services décrits ci-dessus.

Les bureaux (cabinets) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation de services décrits ci –dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du cabinet et le nombre d'années d'expérience , les qualifications de l'équipe proposée dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de prestations similaires, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels , le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue).

Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des prestations demandées auprès de la personne chargée du département Procurement à la BMICE à l'adresse suivante :

Rue de la Bourse, Immeuble Lilia, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis ;

Téléphone : +216 70 246 140 / 70 246 124 ;

E-mail : procurment@bmice-maghreb.org;

Du lundi au vendredi, de 08H00 à 17H00.

Les expressions d'intérêt constituées des pièces suivantes :

- Les documents contenant les informations sur la capacité du prestataire, ses références similaires, son expérience et les CV de son équipe démontrant qu'il est qualifié pour de telles prestations ;
- Les pièces justificatives (Contrats, Certificats de bonne exécution, Diplômes, etc…) ;

Doivent être reçus au plus tard le **15/02/2024 à 17H00** (Heure Tunisienne) par rapide poste, ou par mail (procurment@bmice-maghreb.org) ou déposées directement au bureau d'ordre de la BMICE à l'adresse ci-dessous mentionnée et porter expressément la mention :

« Ne pas ouvrir, Avis à Manifestation d'intérêt N° 01/2024

Recrutement d'un Cabinet Spécialisé pour une assistance et conseil Juridique

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE), Rue de la Bourse, Immeuble Lilia, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis ».

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur.

Le classement des prestataires se fera en fonction du nombre total des références de prestations similaires, de leur pertinence et de l'expérience et diplômes de l'équipe Intervenante.